



Communiqué

Amiens le 27 mars 2025

Présentation presse de la nouvelle offre Vélam au salon Business Expo

Ce 27 mars, a eu lieu un point presse de présentation de la nouvelle offre de service Vélam proposée par la société JCDecaux à partir de juillet prochain.

Ce point presse a eu lieu en présence d'Hubert de Jenlis, Maire d'Amiens, Alain Gest, Président d'Amiens Métropole et Christophe Da Silva, Directeur Régional de JCDecaux Normandie Somme.

La société JCDecaux a été désignée en janvier 2025 par la Ville d'Amiens, dans le cadre d'une concession pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation de mobiliers urbains et du système Vélam pour une durée de 16 ans.

Dans ce cadre, JCDecaux modernise et renforce son système de vélos en libre-service avec le déploiement de vélos à assistance électrique et l'extension de stations.

Un réseau Vélam modernisé et étendu pour toucher un public plus large

Ce nouveau contrat porte sur le renouvellement complet de la flotte de vélos en libre-service pour répondre à la demande croissante des utilisateurs du système Vélam et accompagner les modes de déplacements doux. Les Amiénoises, Amiénois et visiteurs vont ainsi bénéficier d'un nouveau système de vélo en libre-service dès l'été 2025.

Cette nouvelle flotte sera composée de 152 vélos mécaniques, de couleur verte, et de 228 vélos à assistance électrique, de couleur bleue. Les implantations des stations Vélam seront repensées afin d'étendre le périmètre du réseau à de nouveaux quartiers, passant ainsi de 28 à 45 stations. Sur les 45 stations, 15 seront pérennisées en centre-ville et 30 emplacements nouvellement créés : Gare la Vallée Sainte-Anne, Henriville, Saint-Pierre, Saint-Maurice (faculté des arts), Saint Honoré – Jeanne d'arc (CHU – Zac Intercampus) et Plein Sud (Aquapôle – polyclinique).

Ainsi, plus de 80 % des habitants d'Amiens disposeront d'une station Vélam à moins de 400 mètres de chez eux. Le vélo à assistance électrique permettra aux utilisateurs de relier rapidement et sans effort le centre-ville aux zones d'activités excentrées. Ces deux vélos seront faciles à prendre en main, alliant confort, maniabilité et sécurité. Ils seront également allégés et disposeront d'un support smartphone et d'un panier pour y déposer ses courses. Le réglage de la selle se fera plus facilement avec une poignée de serrage ergonomique.

Déployer une flotte composée à 60 % de vélos à assistance électrique

60 % de la flotte déployée sera composée de vélos à assistance électrique avec batterie embarquée rechargée en station. 80 % des points d'attache seront équipés de bornes de recharge.

Les vélos à assistance électrique disposeront :

- De 40 km d'autonomie avec une batterie d'une capacité de 380 Wh, intégrée près du centre de gravité du vélo ;
- D'un moteur pédalier de 250 W avec un couple de 80 Nm intégrant un capteur de couple pour une assistance progressive ;
- De voyants de charge sur le guidon indiquant l'autonomie (25 %, 50 %, 75 %, 100 %) ;
- D'une vitesse régulée grâce au couple adaptatif du moteur pour un confort de pédalage sur le plat comme dans une forte montée. L'assistance se coupera dès le freinage ;
- D'une possibilité de charger son téléphone via le port USB intégré sur le guidon.

Proposer des outils et services innovants et intuitifs

Grâce aux équipements et outils digitaux de dernière génération (site internet et application mobile), les utilisateurs du futur service pourront :

- Préparer leur trajet en toute fiabilité : créer un compte utilisateur, consulter en temps réel la disponibilité et les « infos service » ainsi que réserver un vélo et calculer un itinéraire ;
- Libérer un vélo en quelques secondes avec l'application mobile, au lecteur de badge des points d'attache ou depuis les totems interactifs en station ;
- Sécuriser le vélo lors d'une courte pause ;
- Inviter des proches avec un seul compte ;
- Gérer leur compte utilisateur et consulter leurs statistiques d'usage ;
- Contribuer à la qualité du service : cumuler des points grâce à des actions vertueuses, évaluer les vélos en fin de location ou signaler un défaut.

En cohérence avec la Stratégie Climat du Groupe, JCDecaux installera 45 totems et 833 points d'attache issus du réemploi, redessinés et reconditionnés à neuf.

Les tarifs

PRODUITS	Tarifs au 01/07/2025
FORMULES ET ABONNEMENTS	
<u>Abonnement annuel classique plein tarif</u> : premières 30min gratuites pour les vélos mécaniques et payante pour les vélos à assistance électrique (1€ les premières 30min)	30,00 €
<u>Abonnement annuel classique tarif réduit</u> : premières 30min gratuites pour les vélos mécaniques et payante pour les vélos à assistance électrique (1€ les premières 30min)	22,50 €
<u>Abonnement annuel option VAE plein tarif</u> : premières 30min gratuites pour les vélos mécaniques et les vélos à assistance électrique	80,00 €
<u>Abonnement annuel option VAE tarif réduit</u> : premières 30min gratuites pour les vélos mécaniques et les vélos à assistance électrique	60,00 €
USAGE OCCASIONNEL	
<u>Pass 24h</u> : premières 30min gratuites pour les vélos mécaniques et payante pour les vélos à assistance électrique (1€ les premières 30min) pendant 24 heures glissantes	2,00 €
<u>1 trajet</u> : premières 30min gratuites pour les vélos mécaniques et payante pour les vélos à assistance électrique (+1€ les premières 30min)	1,00 €
TARIFS COMPLEMENTAIRES	
Tarif par tranche de 30 min au-delà des 30 premières minutes gratuites (valable en formule abonnement et en usage occasionnel)	0,50 €
Tarif des 30 premières minutes en VAE dans le cas d'un abonnement classique ou d'un titre à usage occasionnel	1,00 €

Un nouveau logo

Un nouveau logo a été créé pour accompagner la nouvelle offre de service Vélam



Renouvellement du parc de mobiliers urbains de la ville d'Amiens

Le renouvellement des vélos en libre-service s'inscrit dans le cadre du renouvellement du contrat de mobiliers urbains de la ville d'Amiens, comprenant au total 123 abris-voyageurs, 166 mobiliers urbains d'information 2m2, 77 mobiliers urbains d'information 8m2 ainsi que 5 colonnes Morris. JCDecaux installera dans la ville d'Amiens des mobiliers reconditionnés à neuf permettant de répondre à la double ambition de disposer de mobiliers performants à haute valeur technique et d'optimiser l'empreinte environnementale du projet en faisant de l'économie circulaire un véritable levier. Les mobiliers installés bénéficieront d'innovations et d'équipements de dernière génération, tels qu'un éclairage intelligent ajustant la luminosité selon la période de fonctionnement et de la technologie LED à faible consommation, qui permettront à la ville de réaliser plus de 70% d'économie d'énergie par rapport à l'ancien parc. JCDecaux se chargera du nettoyage des mobiliers, avec l'eau de pluie collectée dans son agence locale pour moins solliciter le réseau public.

Les mobiliers renouvelés et déployés contribueront à l'amélioration de la qualité de vie en ville, à l'efficacité du service public de transports en commun, à la diffusion des informations municipales et métropolitaines et participeront à la valorisation des acteurs économiques des territoires amiénois et national.

Hubert de Jenlis, Maire d'Amiens : *« Avec cette nouvelle génération de Vélam, nous franchissons un cap majeur pour la mobilité à Amiens. En rendant les vélos à assistance électrique accessibles, en élargissant le réseau de stations à tous les quartiers et en intégrant des outils numériques simples et efficaces, nous facilitons les déplacements du quotidien pour les Amiénois. Cette offre moderne, inclusive et responsable s'inscrit pleinement dans notre ambition d'une ville plus fluide, plus durable, et plus proche de ses habitants. »*

Christophe Da Silva, Directeur Régional Normandie – Somme de JCDecaux, a déclaré : *« Nous nous réjouissons de la confiance renouvelée de la ville d'Amiens et Amiens Métropole ainsi que du développement de notre activité de vélos en libre-service sur la ville d'Amiens avec la mise à disposition, à l'été 2025, d'une offre de vélos à assistance électrique. Nous mettrons toute notre expertise des vélos en libre-service, forgée depuis 2003, pour satisfaire les habitants et les visiteurs et contribuer à l'essor de la mobilité douce en ville. Nous remercions la ville d'Amiens et la Métropole de leur confiance et sommes plus que jamais déterminés à offrir des solutions et un service de qualité à l'ensemble des citoyens. Depuis sa création en 1964, le modèle de développement de JCDecaux permet de proposer des mobiliers urbains et des services, gratuits et accessibles à tous, respectueux de l'environnement et créateurs de valeur pour les territoires. »*

Contact Presse

Ville d'Amiens : Sandrine Gandéga-Delannoy – 03 22 97 43 24 – s.gandega@amiens-metropole.com

JCDecaux : Clémentine Prat – 01 30 79 79 10 – clementine.prat@jcdecaux.com